# Le Portifontain

n° 7 Juin 2016

Votre Magazine d'informations municipales

## La Seine à Fontaine-le-Port
## La crue de Juin 2016

N°7
Juin 2016
LePortifontain
magazine

Mairie de Fontaine-le-Port

3 rue du général Roux
77590 Fontaine-le-Port

**Pour nous contacter et/ou insérer un article dans le Portifontain**
Courriel : leportifontain-fontaineleport@orange.fr

Directeur de la publication :
Béatrice Mothré

Rédaction et Photos :
Service communication

# sommaire

P 8 à 17
Vie de la commune

P 18 à 19
Vie Associative

P 20
Agenda
Les événements, les animations, les festivités...

Dossier : Budget 2016

P 4 à 7

# Numéros utiles de la commune

**Mairie**
Jours et Heures d'ouverture
Mardi, mercredi, vendredi, samedi
de 9h00 à 12h00

Permanence :
le mardi de 18h à 19h
(hors vacances scolaires).

Tél. : 01 64 38 30 52
Fax : 01 64 38 36 07
Courriel :
mairie-fontaineleport@wanadoo.fr

**Sites internet**
www.ville-fontaineleport.fr

**Bureau CCAS**
sur rendez-vous, à prendre au secrétariat de la mairie

**Cantine - Garderie**
Tél : 01 64 38 30 40

**Groupe scolaire**
École Primaire de Fontaine-le-Port :
Tél : 01 64 38 32 69
Directrice : Madame Bude

# Etat Civil

## Bienvenue à .....

Le 03 avril 2016
Prénoms : **Enola**, Marie, Célestina
Nom : **LONG**

Le 26 avril 2016
Prénoms : **Louis**, Jean, Pierre,Eugéne
Nom : **TRIBOUILLARD**

Le 27 avril 2016
Prénom : **Elyne**
Nom : MARTEAU HASSLER

## Il nous a quitté.....

Le 6 mai 2016
Prénoms : **Jacques**, Louis
Nom : DESNOUX
Age : 88 ans

# Edito

Chères Portifontaines,
Chers Portifontains,
Madame, Monsieur,

Depuis de nombreuses années, nous entendions parler d'une crue qui pourrait survenir, plus importante que celle de 1910, la crue de référence, il y avait les convaincus, les septiques mais tous nous redoutions ce moment.

Les fortes pluies du 27 mai ont chargé les réseaux d'assainissement, de pluviales, apportant les premières inondations sur la Coudre, la Rue de la Forêt … rapidement le niveau Ru du Châtelet s'est chargé de façon impressionnante avec une puissance inouïe de courant boueux débordant dans les parcs de la mairie avant de se jeter en seine.

Dès le samedi 28 mai, les bords de Seine débordaient sur Chartrettes, nous devions interdire la circulation sur les quais, nous mettions en place la cellule de crise correspondant au plan communal de sauvegarde inondation. Je voudrais ici, vous dire ma reconnaissance pour la solidarité dont chacun à fait preuve en proposant d'héberger et d'aider nos familles sinistrées du 29 mai au 10 juin, cette entraide fut un réconfort au quotidien. Une page spéciale crue sera prochainement éditée.

La commune a inauguré **le premier Marché de Fontaine le Port** début avril. Chacun pourra y faire ses courses sans oublier de passer par la boutique de **notre boulanger-pâtissier** pour le pain, viennoiseries, gâteaux …. et bonbons.

C'est dans un contexte de baisse de dotations de l'Etat et de charges toujours plus lourdes à supporter par nos communes que les élus municipaux ont voté le 24 mars dernier, **un budget sur mesure et solide malgré des finances contraintes.**

La construction d'un budget est toujours un exercice compliqué, de par les choix à faire, souvent tous légitimes, sans pour cela, influer ou léser la qualité des services publics proposés. L'équipe municipale s'emploie à gérer au plus juste les engagements à prendre.

Le projet de construction de la nouvelle cantine, d'une garderie périscolaire et de la mise en accessibilité de la salle polyvalente vous sera présenté en réunion publique le samedi 18 juin de 10 h à 12 h salle des fêtes.

Nous espérons vous voir nombreux **Parc de la mairie le 25 juin pour la Fête de l'Eté** organisée par l'ensemble des associations Portifontaines. La soirée se terminera par un son et lumière innovant et en musique.

**Merci** à nos fidèles bénévoles associatifs qui donnent de leur temps et œuvrent au quotidien pour dynamiser notre village, aux Portifontain(e)s de plus en plus nombreux à participer aux animations. A travers ces multiples initiatives, travaillons ensemble à la préservation de ce lien social et au caractère exceptionnel de notre village.

Les élus municipaux et moi-même vous souhaitons de bonnes vacances estivales.

Béatrice Mothré,
Maire,

# Budget 2016, un budget au plus juste,

**La gestion communale nécessite des choix et trop souvent une hiérarchisation dans le temps des projets ou / et des travaux qui se doivent d'être réalisés.**

Après une année 2015 tournée vers des travaux d'urgence d'entretien de bâtiments publics (église – salle Pasteur – cave mairie – reprise de voirie – achat de matériel …) cette année 2016 sera consacrée au démarrage des travaux d'une construction de cantine, d'une garderie périscolaire / accueil de loisirs et d'une mise en accessibilité de la salle polyvalente.

**Le budget communal 2016 a été établi de façon rigoureuse et responsable et s'élève :**

**à 899 315,40 € pour le fonctionnement.**
**à 217 923,45€ pour l'investissement.**

**Le budget EAU 2016 est établi :**

**à 170 015,25 € pour le compte fonctionnement.**
**à 159 846,75 € pour le compte Investissement.**

**Toujours moins de dotations de l'Etat :**
Celles-ci constituent les recettes de fonctionnement de notre budget.
Les baisses de la dotation globale de fonctionnement (DGF) se sont succédées depuis 2013 passant de 128 000 € à 85 000 € pour l'année 2016.

**Des dépenses maitrisées :**
La dégradation des dotations de l'Etat conjuguées aux charges supplémentaires supportées obligent la commune à des recentrages dans ses choix et à se tenir au plus juste dans ses dépenses.

**Une capacité d'investissement nécessaire**
pour prétendre à la réalisation des travaux de construction cités plus haut nous oblige à recourir à l'impôt.
L'ensemble des taux (taxe habitation – foncier – foncier non bâti) sont restés inchangés depuis 2010.
Le taux pour l'année 2016 passe de 10,98 % à 11,98% (+ 1%) pour la taxe d'habitation et de 17,93% à 17,98 % pour le foncier bâti (+0,5%). Le taux du foncier non bâti reste inchangé à 44,67%.

# **LA COMMUNE** DÉPENSE 100€ SUR SON BUDGET DE FONCTIONNEMENT, OÙ VONT **LES DÉPENSES ?**

46€

**Charges de personnel et frais assimilés**

1€

**Charges Financières**
(intérêts d'emprunts)

10€

**Autres charges de gestion courante**
( Cotisations patronales, Fonds de compensations, subventions Associations).

43€

**Charges à caractère général,**
Entretien
( bâtiments, voirie, réseau
Fournitures scolaires,
Administratives, fluides).

# **LA COMMUNE** ENCAISSE 100€ DE **RECETTES** DE FONCTIONNEMENT, QUELLES EN SONT **LES SOURCES** ?

**Impôts et Taxes**
(Taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti )

62€

17€

**Résultat de fonctionnement**
( Excédent reporté )

**Produits des services**
**Produits gestion courante**
(Redevances, revenus immeubles )

11€

10€

**Dotations**
( État, DGF, DSR )

# LES PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

La commune assure le fonctionnement et le financement de services essentiels à la qualité de vie quotidienne des Portifontains: elle veille ainsi à la propreté de la commune, au traitement des eaux usées et de l'eau du robinet. Elle assure aussi l'entretien des bâtiments publics de l'école, le fonctionnement du periscolaire de la restauration et des cars scolaires.

Enfin, la ville subventionne les associations locales afin de maintenir, entre autres, des activités de loisirs et du lien social.

**48 000 €**

Energie

Energie / Eclairage public
Chauffage / fluides / combustibles

**65 000 €**

Prestations de Services

Entretien terrains -Elagages

**15 000 €**

Périscolaire

Transports piscine, NAP, gouter cantine, Fournitures scolaires, …

CCAS

**2 500 €**

c c a s

**12 000 €**

Subventions aux associations

**111 800 €**

Entretien réseaux , bâtiments et voirie

**39 000 €**

Fournitures et matériels

petits équipements

**12 000 €**

Assurances

**3 000 €**

frais de réception / cérémonie

(forum association – Noel du personnel – vœux de la municipalité)

# Un budget d'investissement maitrisé en vu de 2017,

Celui-ci est appelé à évoluer en 2017 avec la construction de la future cantine-garderie et mise en accessibilité de la salle des fêtes.
Les travaux de construction devant débuter en septembre 2016, les dépenses d'investissement budgétées pour 2016 portent sur un ratio pour 4 mois de travaux, entreprises, rémunération d'architectes, divers devis de missions techniques – sécurité etc … (Géomètre – études de sol complémentaires - …)

**Les recettes proviennent :**
- de l'autofinancement communal, des subventions de l'Etat (de plus en plus rares) du Département et / ou de la Région, mais aussi de l'Agence de l'Eau / Adème etc… lorsque les projets peuvent prétendre aux subventions.
Ex : le département peut allouer une subvention sur la réalisation d'opérations de sécurité sur voirie (ex : Gal Roux / Vieille Montagne - Rue de la Vallée)
- du produit de la taxe d'aménagement perçue sur les nouvelles constructions, …

**Les dépenses portent** sur des travaux de constructions :
- des réparations ou restauration apportant une plus-value au bien,
- des travaux sur les réseaux et la voirie,
- les équipements et les bâtiments,
- les emprunts,

ce ne sont là que quelques exemples donnés.

**La circulation fasse à la vitesse,**
Un cout financier important supporté chaque année à travers nos impôts alors que le bon sens et le respect d'une bonne conduite devraient être une évidence !
Beaucoup d'entre vous se plaignent de la vitesse sur l'ensemble des rues du village. Avant les vacances d'été, un aménagement routier sera mis en place sur deux rues :
- Reconfiguration du croisement de la Rue de la Vieille Montagne et du Général Roux pour 10 000 € -
- Mise en place d'une zone 30 rue de la Vallée pour un montant de 15 000 €.

Ces aménagements se réalisent avec l'octroi de subventions
**"d'amendes de police "**

972 000 €
Construction Cantine /garderie rue Jean Moulin
(vue maquette)

25 000 €
Aménagements sécurité voirie
(Gal Roux / Vieille Montagne - Rue de la Vallée)

# FONTAINE-LE-PORT
# Inaugure son 1er Marché

**C'EST PARTI !**
**DEPUIS LE VENDREDI 25 MARS, FONTAINE-LE-PORT ACCUEILLE SON NOUVEAU MARCHÉ SAVEURS ET PRODUITS DE QUALITÉ SONT AU RENDEZ-VOUS !**

**TOUS LES VENDREDIS, DE 16 H À 20 HEURES**
**Rue du Général Roux**

Toujours soucieuse de développer le commerce de proximité, la municipalité a souhaité doter Fontaine-le-Port d'un Marché de proximité.

## Nos commerçants

- **BOUCHER, CHARCUTIER, TRAITEUR**
La Cote de Bœuf
Tel : 01 64 45 90 52
- **POISSONNERIE**
Da Costa Pascuale
Tel : 06 84 30 49 86
- **PRIMEURS**
Entreprise EL HAMI
Tel : 07 61 12 00 47
- **FLEURISTE**
Graine qui Roule
Tel : 06 52 81 67 96
- **OLIVES, FRUITS SECS**
Loymet William
Tel : 01 72 66 25 82 / 06 21 59 95 69
- **VINS, EPICERIES FINES**
Au comptoir du plaisir
Tel : 07 61 68 22 72
- **VETEMENTS, BIJOUX ET ACCESSOIRES**
ITSY BITSY ( Anouk Bertin)
Tel : 06 51 09 35 02

**N' hésitez pas à les contacter pour passer vos commandes**

> **"À la fois traditionnel et convivial, le Marché de Fontaine-le-Port propose des produits de saison"**

Primeurs, produits du soleil, poissons, fleurs, vêtements de créateur, accessoires, vins, épiceries fines, produits du terroir, viandes et charcuteries…
Le marché de Fontaine-le-Port propose des produits très variés pour les habitants de Fontaine-le-Port

## Commémorations Fontaine-le-Port

### Du 29 mars

Cessez le feu de la Guerre d'Algérie, en présence de la FNACA de la Mémoire Combattante et du Souvenir Français,

### Du 8 mai Guerre 1939– 45

Béatrice Mothré et son conseil municipal devant le monument aux Morts à Fontaine-le-Port;

## Commémorations Melun

### Du 12 mai

Hommage rendu aux Policiers et Gendarmes par Monsieur le Préfet et Madame la Directrice de la sécurité publique qui fut commissaire divisionnaire à Melun intervenant sur notre commune sur les années 2000.

## Commémorations Samois-sur-Seine

### Du 8 mai Guerre 1939– 45

Didier Mauss, Maire de Samois a souhaité effectuer le dépôt de gerbe de sa commune accompagné de Béatrice Mothré, Maire de Fontaine le Port en signe d'amitié entre nos deux communes.

**Mme Renard, Professeur des écoles de Samois et ses élèves**, très impliquée dans les actions Citoyennes et le devoir de mémoire lors de chacune des commémorations.
L'hymne Européen était chanté en Allemand et en Français. Une très belle initiative scolaire.

**FONTAINE-LE-PORT**
**Vous êtes un jeune désireux de devenir Porte-drapeaux aux côtés des anciens combattants lors des Commémorations.**
**Contactez la mairie au 01 64 38 30 52.**

## Devoirs des usagers

La municipalité met en place des actions en vue de l'amélioration constante du cadre de vie. Mais la vie commune est l'affaire de chacun. **Les citoyens, s'ils ont des droits, ont également des devoirs**. Voici quelques rappels :

### Feux de plein air

**Pas de feu de jardin !**
Chaque année, près de 50 hectares de forêt sont détruits par le feu. L'arrêté préfectoral **article 84** règlemente les feux de plein air.
Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets végétaux ménagers **est interdit**, et ce, tout au long de l'année. Les déchets végétaux ménagers, incluent les déchets verts dits de jardin : herbes, résidus de tontes, feuilles, branchettes ou petits résidus de tailles, débroussaillages ou d'étalages…
Que faire ?
Vous pouvez les apporter à la déchetterie, les composter ou les broyer pour recouvrir les sols.

### Rentrons nos poubelles

Nous voulons remercier très sincèrement les Portifontains qui nous rejoignent dans la cause ''**d'un village entretenu** '' cela passe également par les poubelles à rentrer après le passage de la collecte.
Un courrier sera adressé aux riverains moins disciplinés ne rentrant pas leurs bacs individuels, ceux-ci se verront retirés de sur la voie publique par les services techniques.

### Autorisations de voirie

Toute occupation de voie ou Du domaine public 'espace public nécessite une autorisation à demander en mairie

### Le stationnement

Après avoir informé à de nombreuses reprises les riverains de la Rue de la République (courrier – article lettre communale) sur les stationnements gênants empêchant le passage des services de secours et de collecte d'ordures ménagères, le SMICTOM nous a de nouveau informé début mai des problèmes toujours rencontrés par les chauffeurs. Un marquage sera installé sur la voirie ce qui risque au vu des normes et distances à respecter, de limiter fortement le nombre d'emplacements.

### Déclarations préalables et permis de construire

Le code de l'urbanisme prévoit l'obligation, en cas de travaux, de déposer un permis de construire ou une déclaration préalable. Les critères du champ d'application sont : les constructions nouvelles, le changement de destination, la modification d'aspect extérieur, la création de surface de plancher, ...

### Nuisances sonores

Vu **l'arrêté n° 00 DDASS 18 SE** relatif aux bruits de voisinage modifiant l'arrêté préfectoral 96 DAI 1 cv N°084 du 11 juillet 1996 Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles **L2212-1,L2212-2 2,L2214-4 et L2215-1** Vu notre arrêté en date du 29 mai 2001 ARRÊTE MUNICIPAL

**Article 1 er :** Les appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon et autres engins motorisés de jardinage ou de bricolage en plein air sont autorisés à fonctionner :
- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

**Article 2** : Procès-verbal sera adressé à tout contrevenant au présent arrêté.

**Article 3 :** Les services de Police sont chargés de l'application du présent arrêté

### Chiens à déclarer

Nous vous rappelons **l'article L 211-12** du code rural définissant les catégories 1 et 2 des chiens dangereux. Cette déclaration s'effectue en mairie. Vous devez obligatoirement museler et tenir en laisse votre chien sur la voie et espace publics.

# Élagage

Les citoyens ont le devoir de procéder à l'élagage des arbres et végétaux avançant sur l'emprise des voies publiques ou à leur abattage lorsqu'ils menacent de s'effondrer. Les plantations bordant les voies ouvertes à la circulation publique doivent être coupées à l'aplomb des limites de ces voies,

Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas se situer à moins de 1 mètre de tout équipement public (réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone, signalisation routière) implanté sur le domaine public.

Les propriétaires ou leur représentant ne respectant pas ces obligations peuvent être avisés par courrier. Faute d'action, ils peuvent ensuite être mis en demeure d'élaguer les végétaux concernés.

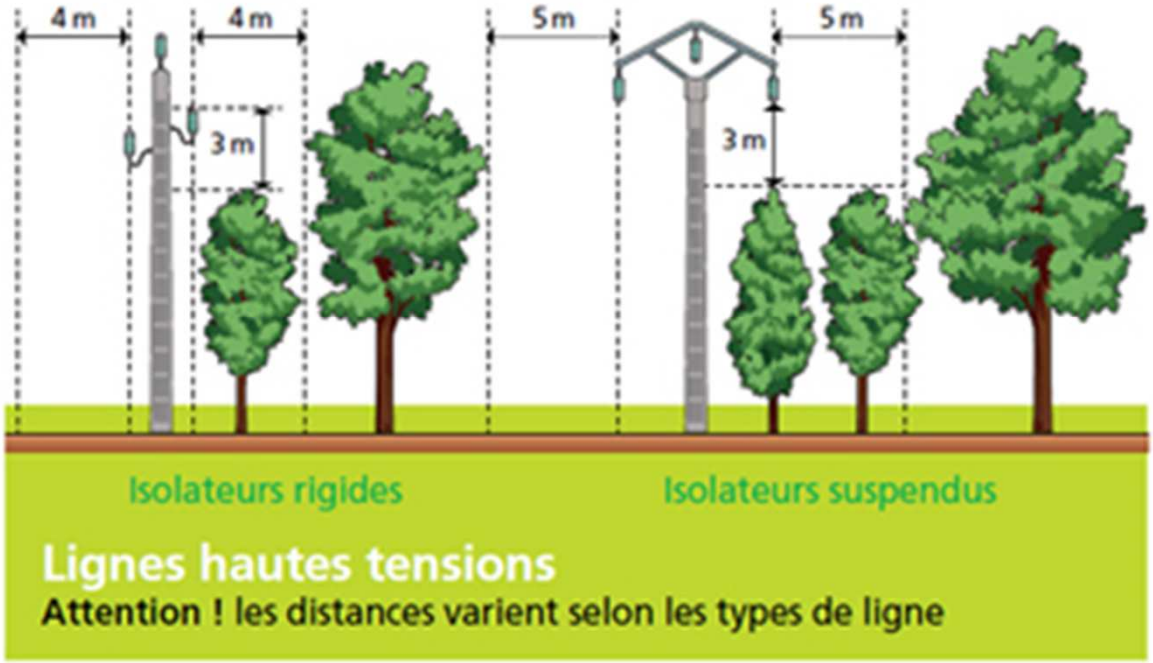


**Les distances de sécurité à respecter**

Les branches de l'arbre ne doivent pas pénétrer dans une zone située à :
1 m des fils électriques basse tension nus ;
1 m des fils électriques basse ou haute tension isolés ;
2 m des fils électriques nus haute tension (Arrêté technique du 17 mai 2001).
**Si une de ces valeurs est atteinte, l'élagage devient obligatoire.**

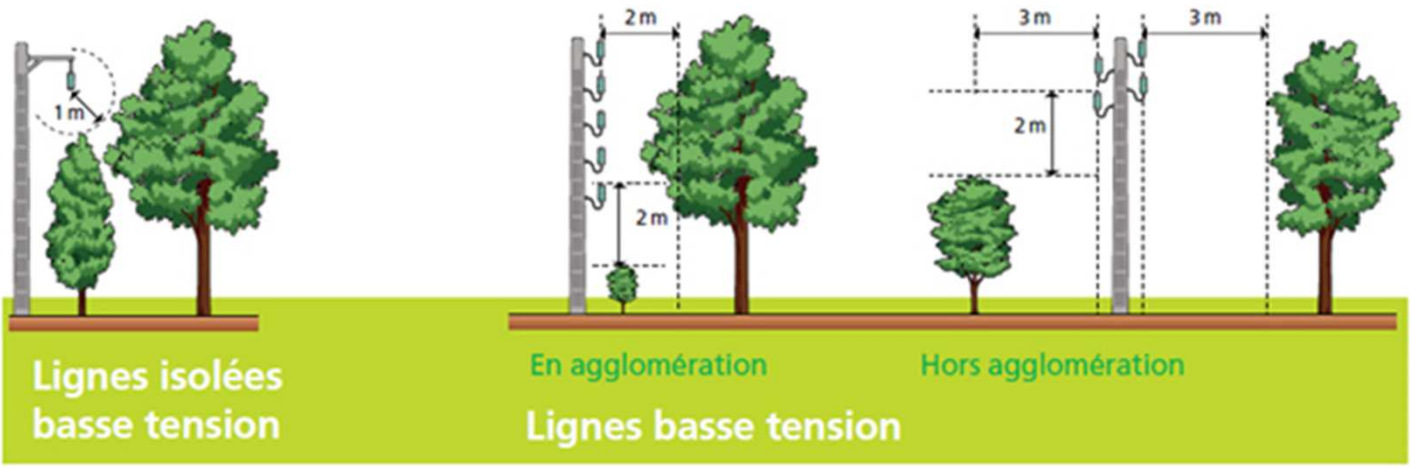

# C.C.A.S

## Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS de Fontaine-le-Port intervient principalement dans les domaines suivants :

- Les aides à domicile : les personnes âgées et les personnes
handicapées peuvent bénéficier d'un accompagnement
et d'un suivi de leur dossier administratif ainsi que
d'aides au transport (**)
- La distribution des repas à domicile
- La téléassistance
- La lutte contre l'exclusion ainsi que la solidarité intergénérationnelle font également partie du champ d'intervention du CCAS qui organise chaque année un repas,

## Portage des repas

Cette prestation vous est proposée depuis 1 an pendant une partie des vacances, et pendant toute la période scolaire.
Ce sont 4 bénévoles qui se relaient le midi pour apporter les repas aux personnes qui en font la demande.
Il est aussi possible de venir chercher un repas soi-même à la cantine, il faut en faire d'abord la demande à la mairie .

Si vous avez envie de vous investir, n'hésitez pas à nous contacter à la mairie.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie (01.64.38.30.52) qui transmettra aux membres du CCAS.

## Naissance de quadruplés à Fontaine-le-Port

Nous sommes heureux d'accueillir sur notre commune 4 cygnons.
Félicitations aux heureux parents.

# Périscolaire

## Ateliers N A P

**En maternelle**, elles sont organisées par les deux ATSEM, Sandrine et Mélanie dans la classe.
**En élémentaire**, les enfants sont répartis en 4 groupes entre les locaux de l'école, de la salle des fêtes et les espaces verts quand le temps le permet. Le gymnase est également à disposition des animateurs encadrants. Anglais, activités sportives, découverte de la nature et de son environnement, créations, jardinage, accès à la bibliothèque, etc. ne sont quelques exemples d'ateliers et d'animations qui ont été proposés aux enfants durant l'année scolaire.

Ludivine de l'association Nature et Développement est venue faire une animation recyclage et tri des déchets avant les vacances de Pâques.

## Atelier cuisine ''bravo les p'tits chefs ''

# Garderie

Un superbe arbre de Pâques réalisé par les enfants de la garderie sous les conseils d'Edith.

## Nouvelles des écoles, remise des dictionnaires,

Le jour de la kermesse des écoles et de la fête du village, Mme le maire entourée de Mme Heuzé adjointe et Mme Kechichian de la commission aux affaires scolaires remettront les dictionnaires aux 8 élèves de CM2 quittant le primaire pour rejoindre le collège à la rentrée de septembre 2016.
Nous considérons comme important ce moment de reconnaissance d'une année scolaire réussie et récompensée en présence des parents, frères et sœurs, grands parents et familles présentes.
Si cela peut paraitre ''un peu vieux jeu '' il est tout à fait normal que ces moments de vie au village soient partagés et n'oublions pas que c'est toujours avec un brin d'émotion que nous voyons nos enfants, devenir des grands.

## Le Graff ''sportif ''

Il a été réalisé sur le mur du Gymnase par les jeunes de La Communauté de Communes dans le cadre des Journées Oxygène. De nombreuses activités se sont déroulées salle Pasteur durant la 1ère semaine des vacances d'avril, et entre autre l'atelier cuisine qui a toujours beaucoup de succès.

## Travaux réalisés

### Voirie :

**Rue de la Vallée :**
- zone 30 et places de stationnements,

**Rue Gal Roux / Vieille Montagne :**
- aménagement du carrefour (contre les vitesses excessives)

**Nids de poule** remis en état par les élus de la commission travaux.

**Route de Massoury,** revêtement réalisé par les services du Département,

### Bâtiments :

**Eglise :**
- fin de la réfection des abat-sons,
- remplacement de la poutre de soutien du clocher (+1,50m)

**Maternelle** :
- reprise étanchéité de la toiture,

**Ecole :**
- réfection des toilettes étage,
- changement d'un chauffe-eau en cuisine,
- remplacement d'ampoules, …

**Mairie** :
- peinture des volets (services techniques)
- coffret d'alimentation électrique aux normes,

**Locaux techniques :**
- changement d'un chauffe-eau,

**Gymnase :**
- lasure et peinture en extérieur (sces techniques)
- débroussaillage de la parcelle de stockage.

**Salle des Fêtes :**
- peinture antidérapante sur les marches, (services techniques)

**Station de pompage** :
- étanchéité de la toiture,
- reprise dessus du mûr,

Toutes les photos des travaux sont visibles le site internet de la commune
www.ville-fontaineleport.fr

## Environnement

## Les jardins communaux Portifontains

Ils ont été réorganisés au vu des prochains travaux de construction de la cantine / garderie et de la requalification de l'ensemble de espace.
Une réunion en présence des jardiniers s'est tenue en mairie en mars, les parcelles ont été redistribuées avant que ne commence les premiers semis et plantations.
Les parcelles sont en priorité destinées aux familles Portifontaines sans jardin. Un règlement est établi pour un respect de la charte de l'environnement et de développement durable ( pas de produits phytosanitaires – parcelles entretenues – éviter de laisser les déchets sur place …)
Le jardin et le potager sont des lieux indispensables d'échange et de partage, les plus expérimentés peuvent conseiller leurs voisins. Le jardinage doit être bon pour le moral, un jardinier a toujours une anecdote, un conseil et un sourire à partager.

## Moins de Phyto sur la commune

La commune s'est engagée vers moins de produits phytosanitaires depuis plusieurs années et respecte la charte signée avec Aqui'Brie depuis 2007.
Signalons que la vente des pesticides d'origine chimique sera interdite à la vente aux particuliers à partir de 2019.
Vous pouvez d'ores et déjà anticiper et recourir à des pratiques différentes, (arrachage d'herbes, binage ….)

## Le tri sélectif au cimetière

Depuis le mois de Février, un composteur a été installé pour recueillir terre et fleurs fanées ainsi qu' une table de récupération de pots et un collecteur d'autres déchets (papier – pots cassés – fleurs plastique ….)

**Entretien du cimetière :**
**La météo peu clémente depuis le début du printemps avec d'incessantes pluies n'a pas permis un désherbage parfait.**
**Croyez que nous restons vigilants pour que le soin y soit apporté au mieux.**

## Opération '' Berges Saines '

La 5ème édition se tiendra du 28 mai au 5 juin 2016, ce sont près de 350 communes et associations qui participent chaque année à un grand nettoyage des Berges de la Seine. Cette année, les enfants des NAP encadrés par les animateurs participeront à cette belle initiative de l'Association de la Seine en Partage à laquelle Fontaine le Port adhère depuis 2002.

# En images :
# La Seine en crue à Fontaine-le-Port

Il s'agit d'une crue exceptionnelle, elle a été supérieure à certains endroits aux crues de 1910 et 1956 sur Fontaine-le-Port avec plus 1,5 mètre d'eau en bord de Seine.
L'école et les accueils préscolaires ont été fermés le vendredi 3 juin au plus haut de la crue.
Au sud de l'Île-de-France, il est tombé l'équivalent d'un mois et demi de précipitations en trois jours. Près d'une cinquantaine de foyers Portifontains ont été privés d'électricité durant plusieurs jours.

Les Bords de Seine à Fontaine-le-Port

Véhicule sous l'eau

La route départementale vers Héricy

Pont Rue Michelis

Les Bords de Seine à Fontaine-le-Port

Le Lavoir – Vieille Montagne

## Manifestations culturelles

### Eglise, renouer avec les rencontres musicales,

Ce sont plus de 100 personnes qui se sont déplacées dimanche 22 mai pour écouter un très beau concert donné par l'ensemble HELIOS qui allie la musique de chambre à un engagement pour la musique contemporaine.

La municipalité proposera un programme de concerts, d'expositions ou d'événements qui permettront ainsi d'ouvrir notre superbe église qui ne demande qu'à être visitée.
Un grand merci aux élues et aux bénévoles Portifontaines qui ont contribué à la réussite de cette journée à travers le grand ménage fait pour que notre Eglise soit magnifiée par cette action.

### Conférences

Le 11 mars s'est tenu une conférence sur **" le LASER"**
L'incroyable laser, l'outil à tout faire
par **Monsieur Jean-Pierre Gex**

Le 8 avril s'est tenu une conférence sur **" les VAUDOIS"**
L'étonnante aventure d'un peuple-église
par **Monsieur Étienne Ferrand**

Le 20 mai s'est tenu une conférence
sur **"Saint-Denis : Écrin et linceul royal"**
par **Monsieur MARGERIT Frederic**

## Evènements

**Mardi 24 mai, en fin de matinée, pour la première fois en Seine-et-Marne**,
Un avion bombardier d'eau type Canadair CL-415 Pélican est venu réaliser des tests d'écopage.
Ces tests, réalisés sur la Seine, sur les communes de La Rochette et Chartrettes, interviennent dans le cadre du référencement de zones d'écopage dans la zone Sud-Est de la région parisienne. Avec un départ de la base aérienne de Marignane (13) aux environs de 09 heures, il a fallu un peu plus de deux heures de vol pour rallier les sites seine-et-marnais. L'après-midi, sur l'aérodrome de Melun-Villaroche,

l'équipage du Canadair a expliqué les domaines d'utilisation des avions bombardiers d'eau à une délégation de sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne. Ils ont pu également échanger avec les spécialistes en interventions nautiques sur leur rôle concernant la sécurité des plans d'eau lors des écopages. (Source FB Sdis77)

### Visite annuelle des bornes incendie

Le 22 mai Contrôle des débits et pression

### Arbre de Mai réalisé par les enfants de Fontaine-le-Port

Un très beau Festival Européen avec le concours cette année dédié aux écoles et NAP pour le plus BEL ARBRE DE MAI, quelques jolis exemples c ci-dessous. Bravo les enfants.

# L'INTERCOMMUNALITE, le Pays de Seine dissout au 31 décembre 2016. Fontaine-le-Port vers une nouvelle intercommunalité,

Troisième et dernier volet de la Réforme territoriale, la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Notre) a été promulguée le 7 août 2015.

Face à la loi instituant les regroupements de communautés de communes au 1er janvier 2017, Fontaine le Port a interpelé Jérome Mabille, président du pays de seine (maire de bois le roi) dès mi avril 2015 pour connaitre l'orientation qui serait souhaitée ou souhaitable. Aucune réponse n'ayant été apportée, mi mai il nous a paru indispensable de préparer consciencieusement l'après Pays de Seine selon les besoins de nos administrés Portifontains (enfance – social – mutualisation – etc…

Le 25 juin, le conseil municipal votait pour une sortie du Pays de Seine et une demande de rattachement à la CC Vallées et Châteaux (ex canton du Châtelet en Brie) au 1er janvier 2017.

La carte du nouveau schéma Intercommunal rendu par Mr le Préfet le 30 octobre incluait le Pays de Seine (3 communes) au Pays de Fontainebleau.

Face au retrait du siège de l'intercommunalité, situé en mairie de Fontaine le Port depuis sa création en 2002 demandé par le nouveau président pour les installer à Bois le Roi, seulement 3 mois après sa présidence, face au manque de dialogue, de transparence pour parler de gérer l'après pays de seine, le président du pays de seine ne rendant pas compte de ses négociations envers les élus des communautés de communes alentour, le conseil municipal de FONTAINE LE PORT s'est exprimé par un second vote le 3 novembre 2015 pour confirmer sa demande de rattachement à Vallées et Châteaux.

Un amendement a été déposé auprès de la commission départementale d'intercommunalité **(CDCI) qui a rendu un avis favorable à notre demande le 8 mars, confirmé par Arrêté Préfectoral en date du 30 mars 2016 pour un rattachement au 1er janvier 2017.**

Une réunion publique à l'attention des Portifontain(e)s sera organisée fin octobre, ce qui nous permettra de vous apporter les informations nécessaires tant sur les compétences que sur l'aspect financier de la nouvelle intercommunalité.

Béatrice Mothré,
Maire,

# Fibre Optique

Pays de Seine s'est engagé au sein de Seine et Marne Numérique pour déployer de la fibre optique jusqu'à l'abonné. Le déploiement se fera sur son territoire de 2016 à 2019. La société COVAGE va construire le réseau sem@fibre77 pour l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à très haut débit FttH. Les travaux seront réalisés pour partie sous la maitrise d'ouvrage du délégataire, sem@fibre77 et sous celle de Seine et Marne Numérique.
Ces opérations se déclinent en quatre grandes étapes :

1- Les études
Phase d'environ 5 mois qui consiste à des relevés de boites aux lettres et d'infrastructures existantes souterraines et aériennes sur le domaines public et sur le conventionnement et les études sur le domaine privé (immeuble locatif, résidence pavillonnaire, boitier sur façade).
Les communes seront aussi sollicitées pour la validation des emplacements de sites techniques et l'obtention des autorisations administratives.
2- Les travaux
Ils devraient durer environ 7 mois. ils vont consister en la construction des locaux techniques et du réseau de distribution entre le local technique et les boitiers situés à proximité des abonnés ; ils concernent le domaine public et le domaine privé.
A l'issue des travaux s'ouvre une période de 3 mois de gel règlementaire de la production de lignes qui ne permet pas la réalisation immédiate de raccordements des abonnés. Les premiers abonnés seront ainsi raccordés à l'issue de cette période.
3- L'ouverture commerciale auprès des particuliers/entreprises (raccordements)
Dès la fin de la période des trois mois, les abonnés (particuliers, artisans, commerçants, professions libérales, etc.) pourront souscrire un abonnement auprès du FAI de leurs choix, parmi ceux présents sur le réseau FttH. Un rendez-vous sera alors pris avec le prestataire en charge du raccordement (mandaté par sem@fibre77 ou le FAI). Le raccordement sera effectué dans un délai de 5 semaines environ. le FAI sera l'interlocuteur unique de l'abonné.
Vous serez informés régulièrement par le Pays de Seine et vos communes de l'avancé du déploiement de la fibre optique sur le territoire.
(Source : site internet du Pays de Seine)

# Basket de Fontaine-le-Port

La fin de saison est proche et c'est l'occasion de faire le bilan de l'année pour notre club sportif. Cette saison nous comptabilisons 122 adhérents et avec 6 équipes engagées dans le championnat, les week-ends ont été bien remplis.
2 nouveaux entraîneurs nous ont rejoints cette année pour s'occuper des plus petites catégories. Ils ont été les bienvenus car, études obligent, 2 jeunes ont dû partir vers d'autres cieux.
Nous avons pu compter aussi sur les parents des jeunes U11 qui se sont fortement impliqués en encadrant l'équipe n°1 sur plusieurs matchs. Cela a facilité la gestion des matchs à domicile qui demandent des ressources (tenue de la feuille de marque, du chrono et arbitrage).

Bien sûr, les entraîneurs fidèles au club depuis plusieurs années se sont encore une fois investis, la semaine comme le week-end.
Cependant et malgré l'arrivée de 2 personnes, nous souffrons d'un déficit d'encadrants notamment pour les catégories d'âge les plus élevées et nous avons dû renoncer en début de saison à la constitution d'une équipe U20.
Avec 24 enfants, la catégorie U11 est bien représentée et nous avons, de ce fait, constitué deux équipes. Cela permet à chacun, je l'espère, de trouver sa place dans l'une des deux équipes. Celle qui compte des joueurs ayant déjà 2 ou 3 années de pratique est très prometteuse.

Les U13, seule équipe en première division cette saison a dans ses rangs un jeune évoluant dans la sélection de Seine et Marne.

L'équipe des U15 est en quasi-totalité une équipe de débutants, mais leur assiduité et leur motivation leur a permis de réaliser des progrès notables et le retour, en cours de saison, d'un joueur blessé de longue date, a permis d'assoir techniquement l'équipe.

Les U17 évoluent en 2ème division et font de leur mieux face à des équipes souvent physiquement plus fortes, ce qui est normal puisque la majorité des joueurs sont des cadets 1ère année. Je pense qu'ils souffrent également d'un manque d'entraînement, faute de créneaux disponibles dans les installations sportives. L'expérience montre qu'avec un seul entraînement par semaine, il est difficile d'obtenir de bons résultats.
Déjà évoqué l'année dernière, Le projet de rapprochement avec les clubs alentours, en vue de constituer un « pôle d'excellence sud Seine et Marne » avance. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec les clubs concernés, le dossier a été constitué.
L'ensemble des membres du bureau se joint à moi pour souhaiter une bonne fin d'année scolaire aux enfants et de joyeuses vacances d'été à tous. Rendez-vous à la rentrée.

**Patrick Ouali**
Président ASHFP

# Comité des Fêtes

## Samedi 25 juin participez à la FETE DE L'ETE

La 6ème édition de la fête de l'été, organisée par les associations se déroulera le samedi 25 juin.
C'est la fête du village, nous vous y attendons nombreux et vous proposerons des activités tout au long de la journée : kermesse de l'école (Fontaine aux Jeunes), expositions photos (Mairie - Eté de la Saint Martin), exposition patchwork-peinture-couture (Comité des Fêtes), démonstration Gym et Zoumba 'AGV), jeu d'échecs (Echiquier de Fontaine le Port) …
Les enfants de l'école présenteront leur spectacle de chorale.
Un programme détaillé vous sera distribué mi - juin et sera aussi consultable sur le BLOG internet du Comité des Fêtes http://comite-des-fetes-de-fontaine-le-port.blogspot.fr/
.
La journée se prolongera par un barbecue Square Millet (ou dans la salle des fêtes en cas de mauvais temps). Un apéritif sera offert vers 20h par le Comité des Fêtes avec animation musicale.
Apportez votre repas, des tables et bancs seront installées (vous pouvez aussi amenez les vôtres). Des barbecues seront à votre disposition pour vos grillades.

Les festivités continueront par une retraite aux flambeaux vers 22h30 dans les rues du village et se termineront par un spectacle surprise programmé par la municipalité.

Les personnes souhaitant apporter leur contribution à l'organisation de cette journée sont les bienvenues. Elles peuvent prendre contact avec une des associations participantes ou appeler Martine Fleury au 06 80 06 02 48.

# Comité de Jumelage

A compter du 1er juillet 2016, la Slovaquie assurera la présidence du Conseil de l'Union européenne pour une période de 6 mois.
Elle aura pour tâche de gérer au quotidien l'une des 3 principales institutions de l'Union, le Conseil qui représente les 28 Etats membres.
Sur le terrain cela comprend l'élaboration de la législation européenne à tous les niveaux, ainsi que les négociations avec les autres institutions de l'UE, la Commission européenne et le Parlement européen.
Cette présidence sera la 116e présidence du Conseil de UE. La première pour la Slovaquie, 12 ans après son adhésion à l'Union européenne.
La Slovaquie prend la présidence au moment où l'UE doit faire face à plusieurs défis tels que la migration, le terrorisme, les foyers de tensions de voisinage, la crise de l'Euro etc. mais assurera de manière constructive son rôle pour maintenir la prospérité et la protection de tous les Etats membres.
Il s'agit là, d'une opportunité unique de contribuer au fonctionnement de l'UE ainsi qu'une occasion qui contribuera au succès de la Slovaquie en tant que pays membre de l'UE.
Pour plus de renseignements sur les actions ou les manifestations organisées par l'Ambassade de la République slovaque : emb.paris@mzv.sk
Notre Comité de Jumelage participera au Festival européen à Bois le Roi le 21 et 22 mais 2016.
**Nos amis slovaques viennent à Fontaine aux alentours du 15 septembre 2016.**
Une réunion de préparation se tiendra mi-juin.

*Pour tout renseignement ou adhésion : sonia.cedille@free.fr*

# L'Eté de la Saint-Martin

Ce sont 14 personnes qui se sont retrouvées le jeudi 12 mai au restaurant de la Vieille Auberge de Sivry autour d'un repas pour fêter l'arrivée du printemps.
C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur DESNOUX, adhérent et vice président du club, nous présentons nos plus sincères condoléances à Mireille et à sa famille.

.
**Vous souhaitez nous rejoindre, contacter Bernard GUERIN, Président au : 01 64 38 31 87**

# Des nouvelles du Club d'échecs

Le 8 mai, comme chaque année, l'Échiquier de Fontaine-le-Port a organisé un Open qui a désormais ses fidèles. Venus de clubs d'Île-de-France et des régions environnantes, plusieurs dizaines de joueurs d'âges divers et de bon niveau avaient rendez-vous pour 7 rondes de 15 minutes dans la salle des fêtes du village. La buvette proposait à tous des boissons, du café et des pâtisseries maison.
Une journée bien agréable !
Le prochain rendez-vous échiquéen se situe à la fête de l'été, où l'Échiquier proposera aux curieux, connaisseurs ou non, une animation autour du « noble jeu », en plein air au centre du village.

# Fontaine aux Jeunes

Dimanche 22 mai, l'association organisait pour la **seconde année** une épreuve de course à pied en forêt de Barbeau.

La première édition avait réuni 219 adultes et 69 enfants. Ce dimanche ils furent 251 adultes et 69 enfants à s'élancer respectivement sur les sentiers (boueux) de Barbeau et sur le parcours tracé autour de la Mairie du village. Malgré une météo pluvieuse, la participation était en hausse. Ceci démontre que La Portifon'Trail attire les amateurs de course nature de Seine-et-Marne mais aussi d'autres départements.

Les enfants parcouraient une distance adaptée à leur âge, respectant ainsi les directives de la Fédération Française d'Athlétisme.
Pour les adultes, deux distances étaient proposées : 10 et 21 km.

Le 21 km a été remporté chez les hommes par David WAMSTER (club de l'AS Rochette Dammarie les Lys) en 1 heure 34 minutes 58 secondes et chez les femmes par Manuelle THOMINE (non-licenciée) en 1 heure 54 minutes et 27 secondes.

Le 10 km a été remporté chez les hommes par Sylvain JACQUET (club de Tri Aventure) en 50 minutes 46 secondes et chez les femmes par Sabrina DARTOIS (club de l'AS Rochette Dammarie les Lys) en 58 minutes et 24 secondes.

Mais si le club de l'ASRD a brillé, nous devons noter la très belle performance de Solange PICARD (portifontaine). 3ème en 2015, elle prend une magnifique 6ème place chez les féminines en 2 heures 14 minutes et 33 secondes.

Malgré la difficulté du terrain, amplifiée par la pluie incessante qui a transformé les sentiers de Barbeaux en bourbier, les coureurs ont plébiscité le parcours. Mais si les traileurs (adultes et enfants) méritent nos applaudissements pour leur performance sportive, nous ne devons pas oublier les 66 bénévoles qui ont œuvré pour que cet événement soit une réussite.

De nombreux coureurs ont donné rendez-vous en 2017 pour la 3ème édition. Peut être feront-ils aussi bien que David WAMSTER(3ème en 2015 et 1er en 2016) ou Sabrina DARTOIS (abandon sur blessure en 2015 et 1ère en 2016)
Réponse dans 1 an...

# Agenda

## REUNION PUBLIQUE
**Présentation de la future construction cantine, garderie périscolaire – accueil de loisirs**

**Lieu** :
Salle des Fêtes
**Horaire** : 10h-12h
**Contact**:Mairie

**LE 18 JUIN 2016**

## KERMESSE DES ECOLES
**thème « l'eau »**

**Lieu** :Parc E.Millet
**Horaire** : 11h-18h
**Contact**:
Fontaine aux jeunes

**LE 25 JUIN 2016**

## GRANDE FÊTE AU VILLAGE

**Lieu** : Parc E.Millet
**Horaire** : 18h-23h
**Contact** :
Comité des Fêtes

**Le 25 JUIN 2016**

## SPECTACLE SONS & LUMIERES

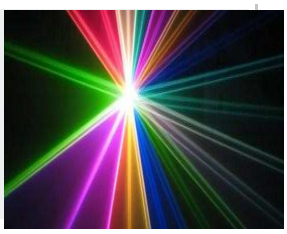

**Lieu** : Parc de la mairie
**Horaire** : 23h00
**Contact** : Mairie

**Le 25 JUIN 2016**

## COMMEMORATION RAMSAY

**Lieu** :
Stèle John Ramsay
**Horaire** :
dans la matinée
**Contact** : Mairie

**Le 28 AOUT 2016**

## ACCUEIL DES NOUVEAUX PORTIFONTAINS
## REMISE DES MEDAILLES DU TRAVAIL

**Lieu** :Mairie
**Horaire** : 10h-11h
**Contact** : Mairie

**Le 10 SEPTEMBRE 2016**

## FORUM DES ASSOCIATIONS

**Lieu** : Parc E.Millet
**Horaire** : 11h-13h
**Contact** : Mairie

**Le 10 SEPTEMBRE 2016**

## VENUE DE NOS AMIS SLOVAQUES

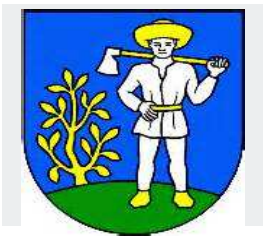

**Lieu** : Fontaine-le-Port
**Contact** :
Comité de Jumelage

**Du 15 au 18 SEPTEMBRE 2016**

## JOURNÉE DU PATRIMOINE

**Lieu** : Sentiers, Eglise, Souterrains
**Horaire** : 10h-12h
**Contact** : Mairie

**Le 20 SEPTEMBRE 2016**

**Lieu** : Salle des mariages
**Horaire** : 19h30
**Contact** :Mairie

**Calendrier des conférences 2016**
**sur le site internet de la commune**
**www.ville-fontaineleport.fr**

Pour la préservation de l'environnement, , imprimeur : IPrime nous utilisons du papier recyclage. Tirage 500 exemplaires